JONTEC SOLVE

Date de création/révision: 10/06/2000

1/5

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

JOHNS-162

RAISON SOCIALE

JOHNSONDIVERSEY

RISQUES SPECIFIQUES

NOCIF/ INFLAMMABLE

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT JONTEC SOLVE

- REFERENCE 162

- FOURNISSEUR JOHNSONDIVERSEY

9 - 11 AVE DU VAL DE FONTENAY 94133 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

Téléphone / Fax 01 45 14 76 76

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence ORFILLA 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Décapant nettoyant parquets liège/bois

ciré

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation solvantée

Constituants contribuant aux dangers

Distillat de pétrole 75 - 100 % Autres substances dangereuses :

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif en cas d'ingestion - Inflammable

JONTEC SOLVE

Date de création/révision: 10/06/2000

2/5

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 mn et consulter un spécialiste.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment de l'eau - En cas de lésions, consulter un médecin.

- EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou le centre anti-poisons - NE PAS FAIRE VOMIR - INHALATION : respirer de l'air frais. Si des difficultés respiratoires surviennent consulter un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

Mousse, CO2, poudre, halon

- Eliminer toute source d'ignition
- Porter des vêtements protecteurs appropriés.
- Le déversement du liquide dans les égoûts peut créer un risque d'incendie d'explosion

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

- Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux et muqueuses.

- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur dans les égoûts ou milieu naturel.
- Utiliser conformément à la destination et aux instructions d'usage du produit

- Méthodes de Nettoyage

- Absorber et recueillir le maximum de produit. Eliminer avec une raclette.

JONTEC SOLVE

Date de création/révision: 10/06/2000

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Ne pas fumer pendant l'utilisation
- Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas respirer
- Ne pas respirer les vapeurs.
- Utiliser et conserver à l'écart de toute flamme, étincelles, chaleur ou appareil électrique en fonctionnement

STOCKAGE

- Conserver dans un endroit bien ventilé
- A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à $60.^{\circ}$
- A conserver hors de la portée des enfants.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Port conseillé de gants de protection (néoprène)
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Ventilation adéquate du local.
- Utiliser conformément à la destination et aux instructions d'usage du produit

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide incolore

PH non concerné

Température de changement d'état

Point d'éclair

38 °C

Caractéristique d'explosivité

Densité

Solubilité

peu soluble dans l'eau

JONTEC SOLVE 4/5

Date de création/révision: 10/06/2000

10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable. Lors de l'utilisation, formation possible d'un mélange vapeur-air inflammable/

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Peut provoquer une pneumopathie chimique en cas d'aspiration dans les poumons Formule déposée au Centre Anti-Poison de

PARIS 01.40.37.04.04. LYON 04.72.11.69.11 MARSEILLE 04.91.75.25.25

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Non applicable actuellement, en attente d'informations sur les subtances.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

A D R

N° ONU : UN 1993

Classe : 3

Chiffre de l'énumération : 3,31°c

Etiquette : 3

JOHNS-162 JOHNS-162

JOHNS-162

JOHNS-162

JONTEC SOLVE Date de création/révision: 10/06/2000

5**/5**

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses Symbole : Inflammable et nocif

Phrases R : R 10 - R 22 Phrases S : S 2 - 23 - 51 - 62

JOHNS-162 JOHNS-162

JOHNS-162

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Produit réservé à un usage professionnel Code produit : 181600

Conditionnement : Bidon de 10 Litres

ANNEXE

Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles